

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 115 (1989)
Heft: 10

Artikel: Genève, élément moteur d'une nouvelle dynamique régionale
Autor: Maître, Jean-Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-76902>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Genève, élément moteur d'une nouvelle dynamique régionale

par Jean-Philippe Maître, conseiller d'Etat chargé du Département de l'économie publique de la République et canton de Genève

Pour des raisons tant historiques que géographiques, Genève a toujours eu une vocation régionale marquée. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons assurer un développement harmonieux de la vie économique et sociale de toute la région genevoise, en conservant les atouts caractéristiques de chacune de ses entités.

Chaque entreprise peut mesurer combien la flexibilité et la mobilité sont des notions qui, au contraire de la protection et de la rigidité, favorisent le progrès. L'on aurait tort de penser qu'il en va autrement de la politique économique et notre canton est aujourd'hui appelé à jouer un rôle moteur dans le cadre d'une nouvelle dynamique régionale.

Pour relever les défis qui lui seront lancés à l'aube de 1992, Genève ne part heureusement pas de zéro. Nous avons la chance de pouvoir déjà trouver des interlocuteurs devenus des amis au sein de nombreux organismes tels que le Comité régional franco-genevois (canton de Genève, départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie), la Communauté de travail des Alpes occidentales (COTRAO) qui réunit les cantons de Genève, Vaud, Valais, les régions italiennes d'Aoste, du Piémont et de la Ligurie, ainsi que les régions françaises de Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Groupe de concertation des cantons frontaliers limitrophes de la France (cantons de Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Berne, Genève, Jura, Neuchâtel, Soleure, Valais, Vaud) ou le Conseil du Léman (cantons de Genève, Vaud et Valais ainsi que les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie).

Grâce à sa position géographique – et ses quelque 100 km de frontières avec la France sont là pour le lui rappeler –, la région genevoise se trouve en contact direct avec un pays déjà membre de la CEE. Il est vrai que les obstacles que constituent notamment des régimes économiques, monétaires ou juridiques différents sont en l'état parfois difficiles à surmonter. Il n'en demeure pas moins que des complémentarités existent et qu'il faudra toujours plus rechercher ensemble des solutions concertées à des problèmes qui ne sont plus du ressort d'une seule agglomération, si grande soit-elle. Il n'est que de penser à un domaine cher aux ingénieurs et architectes puisqu'il s'agit de l'aménagement du territoire, avec les questions liées aux zones d'habitation, aux zones d'activités, aux surfaces destinées aux loisirs, aux transports. Les pouvoirs publics n'ont pas le monopole des relations transfrontalières et l'imagination, la force créative de tous les acteurs de la vie économique seront nécessaires pour faire fructifier les liens qui nous unissent aux régions environnantes et qui sont le fruit de l'histoire, de la culture et tout simplement du voisinage.

De nombreuses régions plus ou moins proches de la nôtre sont aujourd'hui très actives dans le domaine des échanges économiques, et notamment sur le plan technologique. Il n'est que de penser à la région Rhône-Alpes, au Bade-Wurtemberg, au Piémont, à la Lombardie.

La Suisse romande a la chance de se trouver fort bien placée sur les axes économiques et technologiques qui se dessinent,

mais encore faut-il tirer parti de cette situation privilégiée. Pour cela, une coopération intercantonale toujours plus active doit nous permettre d'atteindre la «masse critique» qui, seule, peut nous amener à être des interlocuteurs crédibles pour d'autres grandes régions européennes et faciliter ainsi une plus grande ouverture vers ces dernières. Plus que jamais les cantons doivent unir leurs forces : c'est la condition *sine qua non* de leur présence active dans le dialogue régional européen.

Un premier signe encourageant du rapprochement des liens qui unissent certains cantons doit être trouvé dans la création récente de l'Association pour la concertation et la coopération économiques intercantonales (ACCES). Après s'être réunis à plusieurs reprises de façon informelle, les chefs des départements de l'économie publique des cantons de Berne, Fribourg, Tessin, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève et Jura ont créé cet organisme visant à favoriser la concertation économique entre ses membres et réaliser des projets d'intérêt général. Ainsi, pour la première fois en Suisse, des cantons se regroupent au sein d'une association à vocation économique afin de poursuivre des objectifs communs. L'ACCES n'entend pas s'immiscer dans les affaires cantonales et ses décisions sont prises dans un esprit de concertation en vue de réalisations communes regroupant le plus grand nombre possible de membres. C'est ainsi que l'ACCES participe déjà au développement du Parc scientifique et technologique d'Yverdon-les-Bains ainsi qu'à l'étude d'un «réseau régional» permettant de stimuler les interactions et les synergies entre les divers centres de compétences dont la Suisse occidentale a la chance de pouvoir bénéficier (universités, Ecole polytechnique, écoles d'ingénieurs, écoles techniques, instituts de recherche, entreprises). La création, à l'aéroport de Genève-Cointrin, d'un centre de contact/information sur l'industrie des cantons membres de l'ACCES est aussi envisagée afin de mettre notre aéroport, qui est un «outil» de travail pour tout un bassin régional, au service de la promotion économique des cantons concernés et de les faire bénéficier d'un lieu de communications et d'échanges particulièrement privilégié.

Alors que de nombreux ingénieurs et architectes venus de Suisse orientale seront réunis à Genève pour les Journées SIA, j'aimerais aussi relever quelques actions qui ont été entreprises en 1988 afin de bien montrer que notre canton entend favoriser les contacts entre toutes les régions de notre pays. Notre participation, par exemple, à des manifestations conjointes avec Zurich, Soleure et le Jura est, en effet, l'expression même de la volonté d'ouverture que nous avons l'ambition de poursuivre et de développer.

C'est donc en s'appuyant sur les acquis du passé et en recherchant de manière active de nouvelles formes de coopération interrégionale, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Suisse, que Genève entend continuer à jouer à l'avenir un rôle économique empreint de dynamisme et de qualité.

Jean-Philippe Maître